

Principes d'entreprise de la société apm medical GmbH pour le recrutement et l'emploi de personnel soignant international

apm medical GmbH s'engage à pratiquer un recrutement et un placement équitables et éthiques, conformément aux six principes directeurs du label de qualité "Faire Anwerbung Pflege Deutschland".

Notre engagement volontaire comprend toujours:

1. Code de conduite mondial de l'OMS :

Nous alignons nos pratiques d'entreprise sur le Code de conduite mondial pour le recrutement international des personnels de santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cela implique un recrutement respectueux, transparent et éthique

2. Respect des accords internationaux :

Nous nous engageons à respecter [les conventions internationales sur les droits de l'homme](#), les [Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) ainsi que les Principes [généraux et directives opérationnelles pour un recrutement équitable de l'Organisation internationale du travail \(OIT\)](#). Nos pratiques s'inspirent des [normes fondamentales du travail de l'OIT](#).

3. Recrutement et placement gratuits

Nous avons pour politique de ne pas facturer de frais de recrutement directs ou indirects ni de frais de personnel soignant. Nous ne soutenons que les entreprises de placement et de recrutement qui respectent le [principe de l'employeur-payeur](#).

4. Des relations contractuelles sans clauses contre-productives

Nous nous engageons à ne pas placer le personnel soignant dans des relations contractuelles contenant des clauses de remboursement et d'engagement qui ne sont pas en accord avec le label de qualité "Faire Anwerbung Pflege Deutschland", et à renoncer nous-mêmes, en tenant compte des exceptions mentionnées au critère 3.4, à d'éventuelles obligations d'engagement et de remboursement.